



PARC NATUREL MARIN D'IROISE

De la cartographie des champs d'algues à la régulation de conflits d'usages

L'approche scientifique peut révéler des résultats surprenants : ouvrir le dialogue en s'appuyant sur un référent objectif qui gomme la suprématie d'un des acteurs.

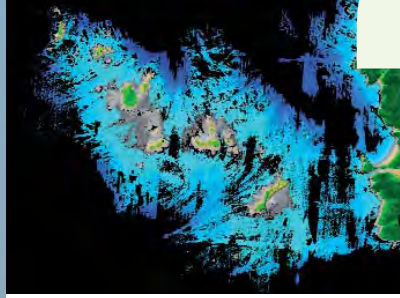
Depuis près de deux ans, le Parc naturel marin d'Iroise élabore une cartographie des habitats de l'archipel de Molène et des abords de l'île d'Ouessant. Le plus important champ de laminaires des côtes de France s'étend là, sur les larges plateaux rocheux sous-marins propices à leur croissance. D'immenses forêts, caractéristiques des eaux froides, abritent une biodiversité exceptionnelle. Elles constituent des entités naturelles remarquables, caractéristiques des eaux froides, indispensables à préserver

comme ceux des récifs coralliens et des mangroves.

C'est aussi une ressource très importante pour les goémoniers, qui exploitent ici 70 % de la production française d'algues marines !

Impact. Depuis quelques années, on constate une fluctuation inter-annuelle forte des stocks sur ces lieux de pêche traditionnelle, dont certains sont exploités depuis 170 ans. Évolutions naturelles, modifications liées aux modes d'exploitation ou à l'effort de pêche ? Efficacement

© Shom / Agence des aires marines protégées



Cartographie des fonds marins autour de l'archipel de Molène.

La lecture de la carte est aisée. À chaque couleur correspond une profondeur du fond. Tous les acteurs peuvent l'appréhender.

sont préoccupés par la protection et la gestion de ces écosystèmes dont les fonctions de nourriceries et de frayères sont avérées de longue date. Les différentes communautés cependant ne se croisaient que rarement et étaient régulièrement confrontées à des conflits d'usages liés au mode d'exploitation des algues et à l'importance de l'effort de pêche.

Gouvernance. Contre toute attente, les travaux scientifiques vont engendrer des effets sur la gouvernance du parc naturel marin. Alors que, jusque-là, seuls les goémoniers possédaient une vision globale des grands champs d'algues brunes qu'ils exploitent de la pointe de Bretagne. La cartographie des habitats marins et de ses ressources va fournir des éléments objectifs quant à l'état de cet environnement et son évolution. Lors de réunions, actuellement en cours, on constate que le niveau d'échange a évolué : la mise à plat des données a amené l'ensemble des acteurs au même niveau de connaissance.

Certes, le processus est en cours, mais les gestionnaires constatent qu'il devient possible d'envisager collectivement les conditions d'une exploitation durable de ces champs d'algues. La discussion est désormais ouverte et la cartographie a permis de gommer la suprématie de l'un des acteurs sur les autres.

Sous conditions. Un certain nombre de conditions doivent cependant être respectées pour garantir la confiance dans les résultats obtenus : l'association des acteurs, à chacune des étapes d'élaboration de la carte mais aussi leur information régulière sur de la progression des travaux, sont indispensables. Pour

cela, le conseil de gestion du parc naturel marin qui réunit l'ensemble de ces acteurs est extrêmement précieux. Il permet d'élaborer des diagnostics partagés et de fixer des objectifs communs quant à l'avenir de ces écosystèmes de valeur mais encore largement méconnus. ●

Philippe Le Nilot

Parc naturel marin de la mer d'Iroise
philippe.leniliot@aires-marines.fr



QUESTION À L'AUTEUR

Philippe Le Nilot

Pourquoi cartographier les fonds pour connaître la répartition des populations d'algues ?

Les algues se répartissent en fonction de la profondeur. En effet, la répartition des peuplements de grandes algues brunes tient à deux critères principaux : le substrat (qui doit être rocheux) et la lumière (dont la pénétration dans le milieu marin varie avec la profondeur). Les différentes espèces d'algues, réparties en ceintures ou peuplements, ont plus ou moins besoin de lumière. On les trouve ainsi étagées jusqu'à ce que la lumière du fond marin soit équivalente à 1% de celle de la surface.

En deçà de cette limite, la croissance des grandes algues brunes est impossible faute d'énergie solaire suffisante à la photosynthèse.

En Iroise (record de France observé), cette limite est estimée à 30 mètres de fond. Elle marque la frontière entre la forêt de laminaires et la faune fixée (coraux, anémones éponges).

À des fins de modélisation de la topographie sous-marine, on utilise les méthodes acoustiques embarquées sur des navires océanographiques (sonars) et optiques (lidars) aéroportées à bord d'un avion spécialisé. ●



Récolte de laminaires. Les goémoniers exploitent en mer d'Iroise 90% de la production française d'algues brunes.

© Yves Gladu

cachées sous la surface, les *Laminaria digitata* conservent leurs mystères : les stocks de l'archipel de Molène et la surface couverte par ces forêts sous-marines reste une inconnue.

Cartographier. La question de la cartographie de ces habitats a donc été posée, dès la mise en place du parc naturel marin, à la fois dans un souci de conservation de cet écosystème remarquable mais aussi d'exploitation durable dans le périmètre d'une aire marine protégée. Ainsi, l'Agence des aires marines protégées, le Shom et l'Ifremer se sont regroupés afin de mettre en œuvre les techniques modernes de l'océanographie côtière.

Mais, outre les goémoniers, l'évaluation fine de ces ressources intéresse de nombreux autres acteurs du monde maritime (plaisanciers, plongeurs, marins pêcheurs...). Tous